



Illustration : Martine Trille-Vais

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Bordeaux, le 18 mars 2025

TROPHÉES COGNAC VIGNOBLE ENGAGÉ 2025 : OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 29 AVRIL

Terre de Vins, en partenariat avec le Bureau National Interprofessionnel du Cognac (BNIC) et le Groupe Sud Ouest, annonce l'ouverture des candidatures pour la 2^e édition des **Trophées Cognac Vignoble Engagé**. Ce concours s'adresse aux viticulteurs et négociants et plus largement à l'ensemble des professionnels de la filière Cognac et acteurs institutionnels et associatifs qui souhaitent valoriser leurs engagements en matière de développement durable. *La participation est gratuite.*

Les acteurs de la filière Cognac ont jusqu'au 29 avril pour déposer leur candidature !



Un engagement pour un Cognac durable

Les Trophées Cognac Vignoble Engagé valorisent les initiatives individuelles comme collectives, engagées dans une démarche écoresponsable. Ils encouragent et récompensent les meilleures pratiques environnementales, sociales et collectives, inspirant ainsi l'ensemble de la filière à poursuivre son évolution vers un modèle durable.

La filière Cognac, un pilier économique et culturel

Le Cognac est bien plus qu'un spiritueux d'exception : il incarne un savoir-faire unique et une tradition séculaire. Avec près de 4 400 viticulteurs, 265 maisons de négoce et une surface viticole de plus de 83 000 hectares, la filière Cognac représente un moteur économique essentiel pour la région et un ambassadeur du savoir-faire français à l'international. Chaque année, près de 97 % de la production est exportée vers plus de 150 pays, contribuant ainsi au rayonnement mondial de ce produit d'excellence.

Ce dynamisme et cet engagement en font une filière d'excellence qui mérite d'être mise en lumière au travers des Trophées Cognac Vignoble Engagé.

LES CATÉGORIES 2025 :

- **Économie circulaire** : gestion des ressources, recyclage, upcycling, éco-conception...
- **Préservation de l'environnement** : qualité de l'air, de l'eau et des sols, pratiques culturelles alternatives...
- **Biodiversité** : gestion durable des ressources naturelles, réduction des pesticides...
- **Entraide & solidarité** : initiatives collectives pour le partage de solutions et de moyens de production.

DEUX PRIX SPÉCIAUX VIENDRONT RÉCOMPENSER :

- **L'écosystème Cognac** : engagements des acteurs périphériques (tonnellerie, verrerie, packaging...).
- **L'innovation** : avancées technologiques et R&D au service de la transition écologique.

CALENDRIER CLÉ

Ouverture des candidatures : 19 mars 2025

Clôture des inscriptions : 29 avril 2025

Cérémonie de remise des prix :

24 juin 2025, au Centre des Congrès de Haute-Saintonge, à Jonzac



POURQUOI CANDIDATER ?

- **Gagner en visibilité** : parution dans un **supplément éditorial** Terre de Vins, Sud Ouest et Charente Libre.
- **Valoriser son engagement** avec une reconnaissance officielle de la filière.
- **Bénéficier d'une large couverture médiatique** et digitale sur les supports des partenaires.

 Inscrivez-vous dès maintenant sur : trophees-cve.fr